



Le gouvernement vaudois: Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, François Marthaler, chef du DINF, Jean-Claude Mermoud, chef du DEC, Anne-Catherine Lyon, cheffe du DFJC, Pascal Broulis, chef du DFIRE et président, Jacqueline De Quattro, cheffe du DSE, Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, Philippe Leuba, chef du DINT.

Avant-propos

Il existe un contraste entre ce programme de législature et le précédent.

Certes, de la législature 2002-2007 à celle qui commence, les équilibres et les priorités politiques ont peu changé. Par bonheur, les circonstances et les préoccupations oui.

En 2002, il fallait solder le passé: s'attaquer à la dette publique et avant tout éradiquer le déficit structurel. Si le premier programme contenait déjà des projets destinés à améliorer les prestations à la population, voire à en créer de nouvelles, il était davantage tourné vers la réorganisation de l'appareil interne de l'État. En 2007, les objectifs ont été atteints et les accents ont pu s'inverser: le futur importe davantage que le passé; le service au public passe avant la réforme de la structure administrative.

Le souci de maintenir des finances saines n'est pas oublié, mais ne constitue plus la préoccupation principale du gouvernement. Il s'agit maintenant de consolider l'avenir du Canton à court, moyen et long terme. La grande majorité des mesures proposées dans des domaines divers de l'activité étatique vise à cette fin.

Par ses propositions, le Conseil d'État s'efforce d'assurer les grands équilibres qui sont garants de notre prospérité. Il s'agit de répondre au vieillissement de la population, de veiller à la qualité de la formation, ainsi que le rayonnement intellectuel et culturel de notre canton. Il s'agit de maintenir nos bons atouts économiques, de renforcer la cohésion sociale et la politique en faveur des familles, ainsi que de maintenir un bon niveau de sécurité. Il s'agit aussi de participer dans la mesure de nos moyens à la sauvegarde de l'environnement.

Le Conseil d'État veut proposer un programme de législature qui se mette ainsi au diapason des principales attentes de la population du canton.

Tout comme la mise en œuvre du premier programme a renforcé le Canton, la réalisation de ce programme-ci lui permettra d'aborder 2012 dans de meilleures conditions.

Pour le Conseil d'Etat: Pascal Broulis, président